



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis
COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2016/SEPT/117	OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE 2015 DU SERVICE DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS PRESENTE PAR LE S.M.E.T.O.M.-G.E.E.O.D.E.
<u>Date du conseil municipal</u> 26/09/2016	
<u>Date de la convocation</u> 19/09/2016	
<u>Date de l'affichage</u> 19/09/2016	

L'an deux mille seize, le vingt-six septembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 19 septembre 2016.

Etaient présents :

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Simone JEROME, Pascal HUÉ, Marina DESCOTES-GALLI, Roger CIPRÈS, Virginie SALITRA, Danielle BOUDET, Medhi BENSALÈM, Sandrine NAGEL, Jean-Pierre GABARROU, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUS-SIER, Pascal D'HOKER, Rachida MOUALI, Stéphanie SCHUT.

Etaient absents représentés :

- Alain VELLER, représenté par Anne-Marie OLAS
- Stéphanie CHARRET, représentée par Clotilde LAGOUTTE
- Didier MOREAU, représenté par Roger CIPRES
- Sylvie GALLOCHER, représentée par Simone JEROME
- Samira BOUJIDI, représentée par Virginie SALITRA
- Jacob NALOUHOUNA, représenté par Sandrine NAGEL
- Charles MURAT, représenté par Danielle BOUDET
- Karine JARRY, représentée par Michel BILLOUT
- Michel VEUX, représenté par André PALANCADE
- Monique DEVILAINE, représentée par Catherine HEUZE-DEVIES

Madame Marina DESCOTES-GALLI est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-
DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

VU le Décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

CONSIDERANT qu'un rapport d'activité doit être présenté par tout établissement public de coopération intercommunale d'élimination des déchets aux assemblées délibérantes de ses membres,

VU le rapport d'activité 2015 du Syndicat Mixte de l'Est Seine-et-Marne pour le Traitement des Ordures Ménagères (S.M.E.T.O.M.) et la Gestion Économique et Écologique des déchets Ménagers : Objectifs de Développement Durable pour l'Environnement (G.E.E.O.D.E.),

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

ARTICLE 1 :

PREND acte du rapport d'activité 2015 du service de traitement des déchets ménagers présenté par le S.M.E.T.O.M.- G.E.E.O.D.E.

ARTICLE 2 :

DIT que ce rapport sera mis à la disposition du public en mairie aux heures habituelles d'ouverture au public.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 27 septembre 2016

Le maire,

Michel BILLOUT



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-
DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

SMETOM GEEODE

Rapport d'activité

sur le prix et la qualité du Service Public de gestion des déchets ménagers et assimilés

2015



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-
DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

Le mot du Président




Cette année, le Rapport d'Activité du Syndicat prend une nouvelle forme, plus claire et lisible, pour un maximum de transparence.

La loi sur la transition énergétique nous a incités à ajouter de nouveaux éléments, pour compléter ce document institutionnel, qui nous permet d'appréhender au mieux la gestion et le traitement de nos déchets ménagers.

En 2015, malgré des tonnages toujours plus importants collectés en déchetteries, nous continuons à baisser le poids de nos ordures ménagères, signe que les différentes campagnes de communication portent leurs fruits, mais surtout, cela marque l'implication des habitants pour préserver notre environnement.

Ghislain BRAY
Président du SMETOM-GEEODE

Directeur de publication : Ghislain Bray
Conception / Réalisation : Service Communication
Crédits photos : Couverture : Freepik - Autres : SMETOM-GEEODE
Tirage : 150 exemplaires



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-
DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

Sommaire

Présentation du Syndicat p.1-2

Chiffres-clés p.2

Compétences p.2

Organisation p.2

Présentation de l'organisation du service de collecte p.3

Caractéristiques des opérations de collecte p.3

Tonnages des flux de déchets collectés par le Syndicat p. 4

Indice de réduction des quantités de Déchets Ménagers et Assimilés p. 4

Evolution des tonnages collectes des Déchets Ménagers et Assimilés p.5

Présentation du réseau des déchetteries p.6

Présentation de l'organisation des services p.7

Mode de traitement des Déchets Ménagers Assimilés p.7

Présentation de l'organisation de la compétence traitement p.8

Localisation des installations de traitement p.8

Indice de réduction des quantités de Déchets Non Dangereux envoyés en installation de stockage p. 10

Liste et mode d'exploitation des installations p.10

Compostage des déchets verts issus des déchetteries p.11

Production de compost p.12

Journées portes ouvertes compostage domestique p.12

Performances de tri des emballages et des papiers p.13

Coût du Service public p.14

Section de fonctionnement p.14

Section d'investissement p.14

Résultats de clôture p.14

Communication p.15

Commissions communication p.15

Contrôles de tri p.15

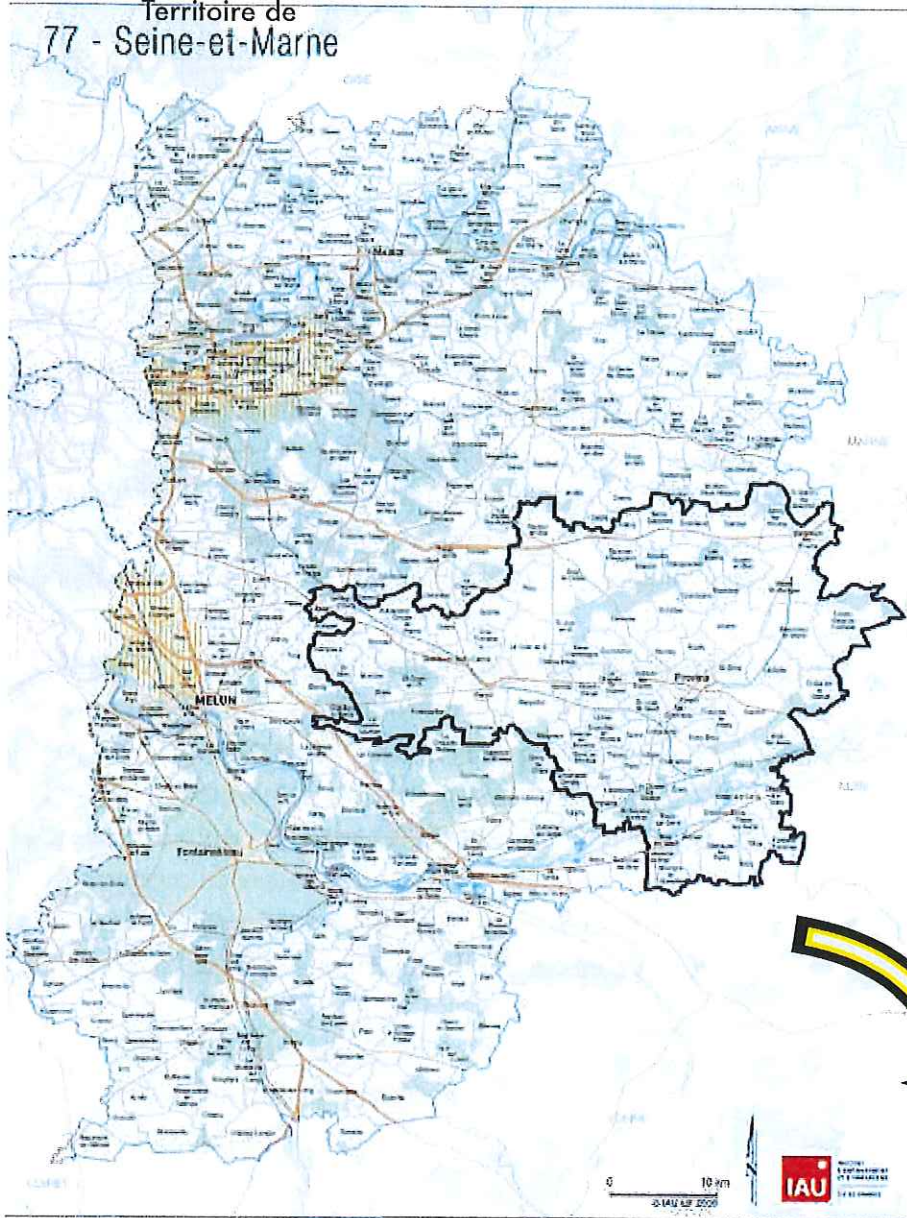
Animations scolaires p.15

Communication lors d'événements p.15



Présentation du Syndicat

Territoire de
77 - Seine-et-Marne



Territoire du SMETOM-GEEODE



Les chiffres-clés du Syndicat

98 communes adhérentes réparties en 6 Communautés de Communes et 2 communes indépendantes

Population de notre territoire : 88 135 habitants

Plus de 37 000 foyers

Compétences

- Coordination de la collecte des emballages ménagers et des ordures ménagères, suivi des prestations de collecte.
- Transfert et traitement des ordures ménagères.
- Dotation de 2 types de bacs (bac à couvercle jaune pour les emballages et bac à couvercle bordeaux pour les ordures ménagères).
 - Gestion de 10 déchetteries sur les communes suivantes :
 - Beton-Bazoches,
 - Bray-sur-Seine,
 - Donnemarie-Dontilly,
 - Gouaix,
 - Jouy-le-Châtel,
 - Mormant,
 - Nangis,
 - Provins,
 - Verneuil-l'Etang,
 - Villiers-Saint-Georges,
 - Gestion des Points d'Apport Volontaire (PAV) et Conteneurs Semi-Enterrés (CSE)
 - Gestion des plateformes de compostage et promotion du compostage domestique.
 - Actions de communication : création et diffusion de documents d'information et de sensibilisation, interventions dans les écoles, organisation et participation à des manifestations sur le tri, le recyclage et le compostage

L'organisation du Syndicat

Le SMETOM-GEEODE est constitué de deux pôles ; le pôle administratif, qui s'occupe de la gestion administrative, juridique, ressources humaines et financière du Syndicat, et le pôle technique, qui regroupe le service Collecte, le service Déchetteries, le service Maintenance-Compostage, le service Communication et le service Animations scolaires. Au total, le Syndicat emploie une cinquantaine d'agents.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-
DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

Présentation de l'organisation du service de collecte

Caractéristiques des opérations de collecte

Cet indicateur a pour but de présenter synthétiquement l'ensemble des opérations de collecte qui existent sur notre territoire.

Caractéristiques des opérations de collecte en porte-à-porte			
Flux de déchets collectés	Mode d'exploitation	Contenants	Population desservie
Ordures ménagères	Prestataire Véolia	Bac à couvercle bordeaux	91%
Emballages	Prestataire Véolia	Bac à couvercle jaune	91%

Ce premier tableau permet de mettre en avant la collecte en porte-à-porte de nos déchets ménagers ou D.M.A.*, c'est à dire le ramassage au pied des habitations.

Un prestataire est en charge de la collecte, qui s'organise en circuits pré-établis pour s'adapter aux contraintes du territoire et pour optimiser le ramassage d'un maximum de déchets tout en limitant le nombre de trajets des bennes.

Caractéristiques des opérations de collecte en apport volontaire			
Flux de déchets collectés	Mode d'exploitation	Contenants	Population desservie
Papiers	Prestataire Mineris	Borne bleue	100%
Emballages en verre	Prestataire Mineris	Borne verte	100%
Emballages	Prestataire Véolia	Conteneur Semi-Enterré jaune	9%
Ordures ménagères	Prestataire Véolia	Conteneur Semi-Enterré bordeaux	9%

Une partie de l'habitat collectif de notre secteur est dotée de Conteneurs Semi-Enterrés (ou C.S.E.). Ils permettent un gain de place, un C.S.E. remplaçant jusqu'à 10 bacs à quatre roues.

Caractéristiques des opérations de collecte des déchets non ménagers hors compétence collecte			
Déchets collectés par les services techniques des collectivités	Flux de déchets collectés	Mode d'exploitation	Contenant
	Déchets de marché	Régie	Sacs et vrac
	Déchets des A.R.T.	Régie	Sacs et vrac
	Déchets des Services Techniques de Nangis	Régie	

Les déchets des Agences Routières Territoriales, ou A.R.T., ne sont pas intégrés à l'actuel marché de collecte, et sont donc compensés financièrement par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

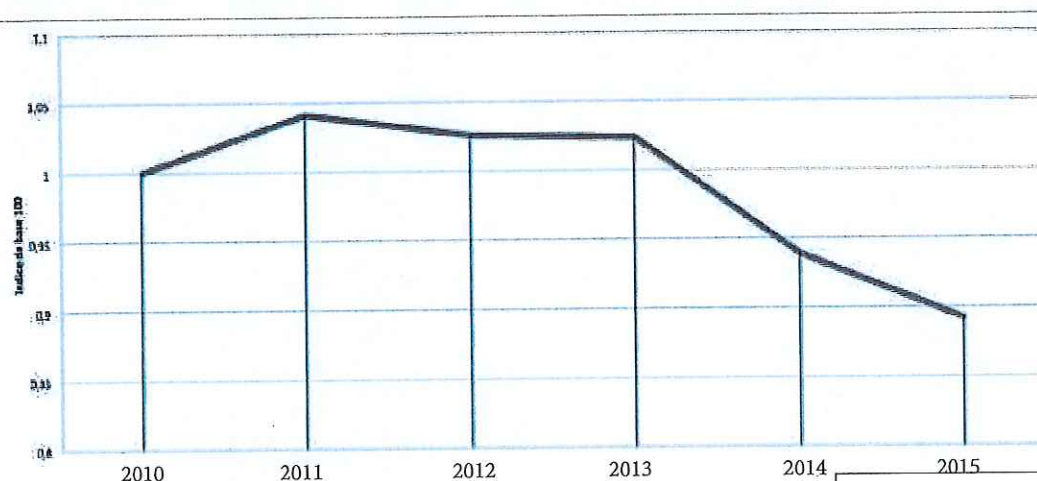
Tonnages des flux de déchets collectés par le Syndicat

Tonnages des flux de déchets collectés			
Déchets collectés	Tonnage	Ratio kg/hab	Ratio kg/hab Ile-de-France
Ordures ménagères	24 933	283	295
Emballages	1 924	22	34
Papiers	1 020	12	
Emballages en verre	2 161	25	20
Déchetteries	27 629	313	66
Textiles de déchetteries	54	0,6	-
Déchets Diffus Spécifiques des ménages (D.D.S.*)	242	2,7	-
Déchets des Services Techniques des Collectivités	239		-
TOTAL	58 202	658	415

Ci-dessus le tableau totalisant les flux de déchets collectés sur notre territoire.

A titre comparatif, le ratio en kg/habitant de l'Ile-de-France. On constate que les dépôts en déchetteries sont presque 5 fois plus élevés sur notre secteur, qu'en Ile-de-France.

Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés

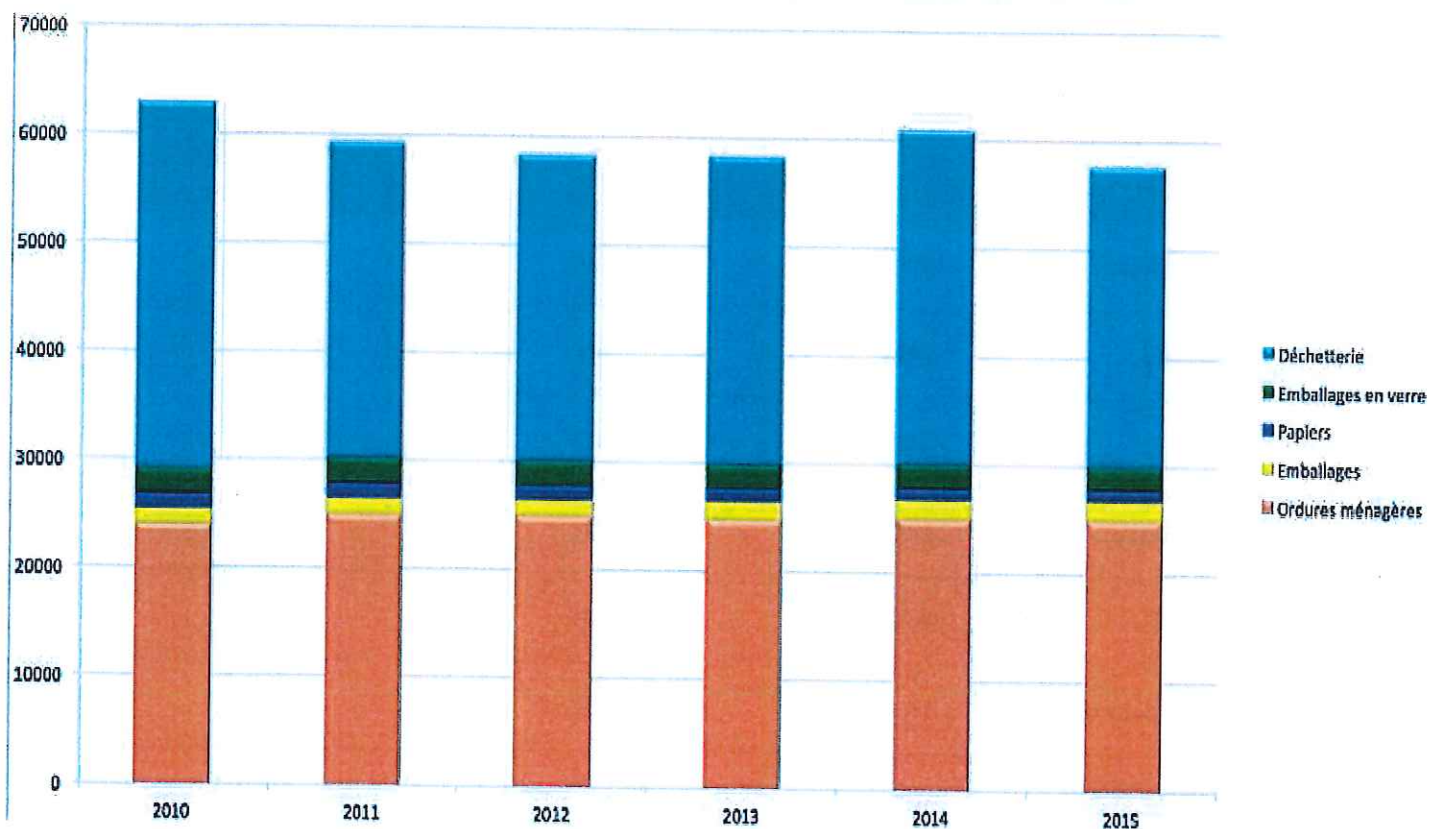


Cet indice, qui a pour base «100» l'année 2010, présente l'évolution sur ces dernières années, des tonnages des déchets évoqués dans le tableau ci-dessus.

On constate une baisse nette pour les 3 dernières années.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-
06
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

Évolution des tonnages collectés des déchets ménagers et assimilés en tonnes / an



On remarque que les flux les plus importants collectés ces dernières années, sont les ordures ménagères et les dépôts en déchetteries.

Les autres flux sont relativement stables.



Les casiers pour les D.E.E.* mis à dispositions des usagers dans une déchetterie

Présentation du réseau des déchetteries

Caractéristiques du réseau des déchetteries		
Modalités et conditions d'exploitation des déchetteries		
Nombre de déchetteries	10	
Nombre de déchetteries acceptant les artisans	10	
Soit 1 déchetterie pour 8 814 habitants sur notre territoire, contre 1 déchetterie pour 69 000 habitants en Ile-de-France		
Facturation des artisans	oui	
Nature des déchets des artisans acceptés	déchets dangereux, déchets inertes et déchets non dangereux	
Nombre de visites de particuliers en 2015	249 649	
Nombre de visites d'artisans en 2015	56	
Zone dédiée au réemploi	non	
Flux acceptés	Tonnages collectés	Destination du traitement
Plâtre	1 750	Installation de stockage
Tout-venant DUE	2 598	Installation de stockage
Tout-venant DUI	5 361	Unité de valorisation énergétique
Gravats	8 085	Installation de stockage d'inertes
D.D.S.*	242	Élimination
Pneus VL JANTES	9	Recyclage
Pneus VL Hors d'usage	14	Incinération
Végétaux	7 727	Compostage
Cartons	302	Recyclage
Ferrailles	1 016	Recyclage
Pneus réformés	38	Recyclage
Huile de vidange	40	Recyclage
Huile de friture	3	Recyclage
Vêtements	53	Recyclage
Néons	2	Recyclage
Piles	5	Recyclage
Radiographies	1	Recyclage
Cartouches d'encre	1	Recyclage
DEEE*	675	Recyclage
Capsule* Nespresso*	3	Recyclage
TOTAL	27 924	

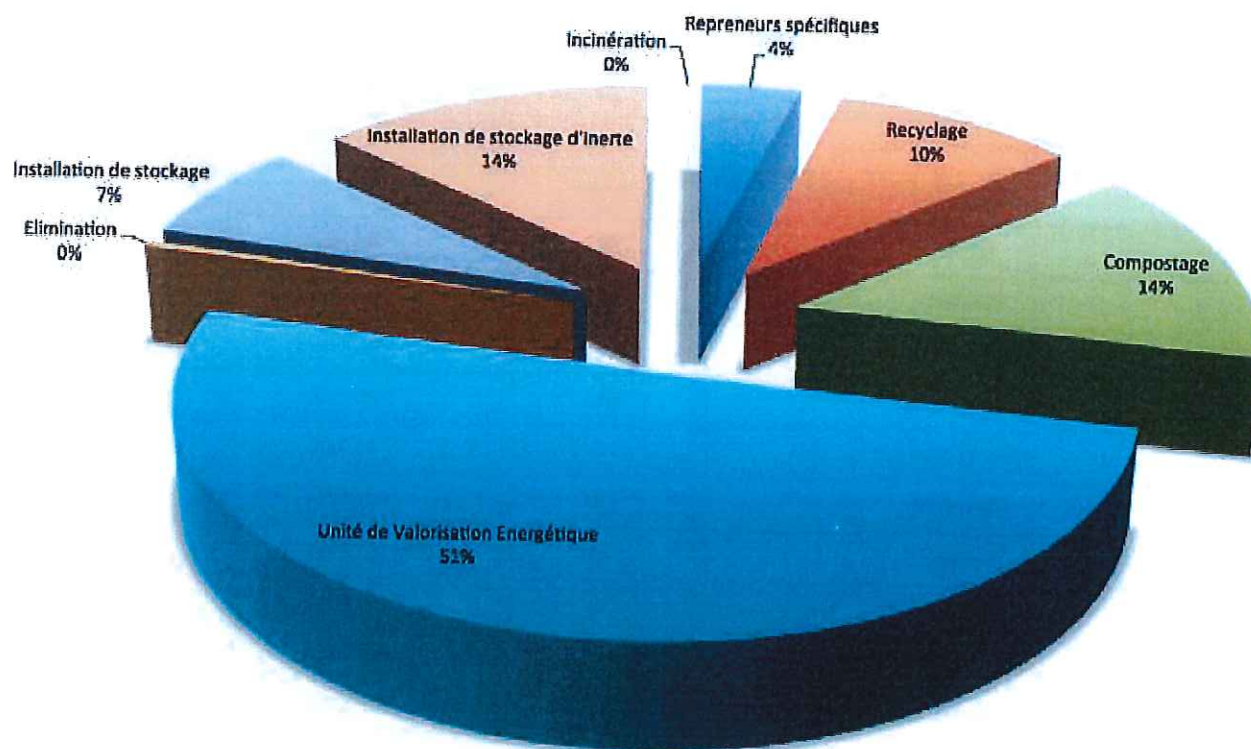
Accusé de réception en préfecture
077 217703271-20160927-2016-SEPT-117-DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

Présentation de l'organisation des services

Catégorie de déchets	Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Tonnages entrants	Destination des déchets collectés	Destination de traitement des DMA*
Ordures ménagères et assimilés	Ordures ménagères	Porte-à-porte	24 933		Unité de valorisation énergétique	Unité de valorisation énergétique 25 372 tonnes 63%
		Apport volontaire				
	Emballages	Porte-à-porte	1 924		Centre de tri	Centre de tri 2 944 tonnes 7%
		Apport volontaire				
	Papiers	Apport volontaire	1 020		Centre de tri	
Emballage en verre	Apport volontaire	2 161		Repreneurs spécifiques	Compostage 8 644 tonnes 21%	
Déchets occasionnels	Déchets verts	Déchetteries	8 644		Plateforme de compostage	Recycleurs 844 tonnes 2%
		Compostage individuel				
	Déchets Cifus Spécifiques des ménages	Déchetteries	242		Repreneurs spécifiques	Repreneurs spécifiques 2 403 tonnes 6%
	Déchets d'Équipement Électrique et Electronique	Déchetteries	750		Recycleurs	
	Textiles	Déchetteries	54		Recycleurs	
Apport volontaire		-		Recycleurs		
Déchets des services techniques des collectivités	Déchets en mélange	Apport volontaire au quai de transfert	239		Unité de valorisation énergétique	

Ce tableau présente de manière synthétique l'ensemble des tonnages collectés par flux, par modalités de collecte et les destinations de traitement de chaque flux collecté.

Modes de traitement des déchets ménagers et assimilés ou D.M.A.*

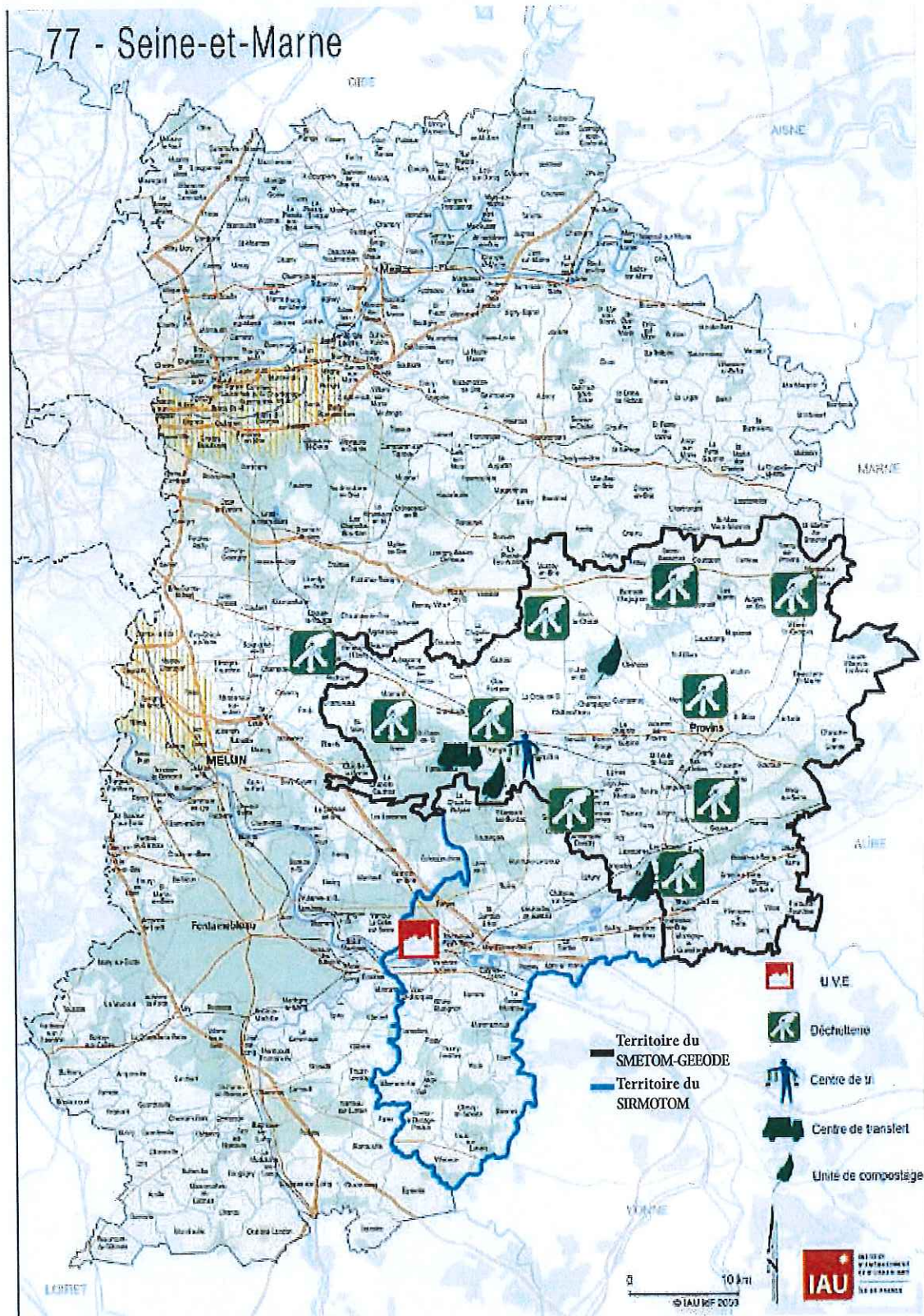


On remarque que plus de la moitié des D.M.A. sont orientés vers l'Usine de Valorisation énergétique de Montereau, où ces déchets sont valorisés sous forme de cogénération*.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

Présentation de l'organisation de la compétence traitement

Localisation des installations de traitement



Le SYTRADEM, qui regroupe le SMETOM-GEEODE et le SIRMOTOM, a pour mission de gérer l'exploitation de l'Usine de Valorisation Énergétique et du Centre de tri.

Accusé de réception en préfecture
077-2117703271-20160927-2016-SEP1-117-
DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

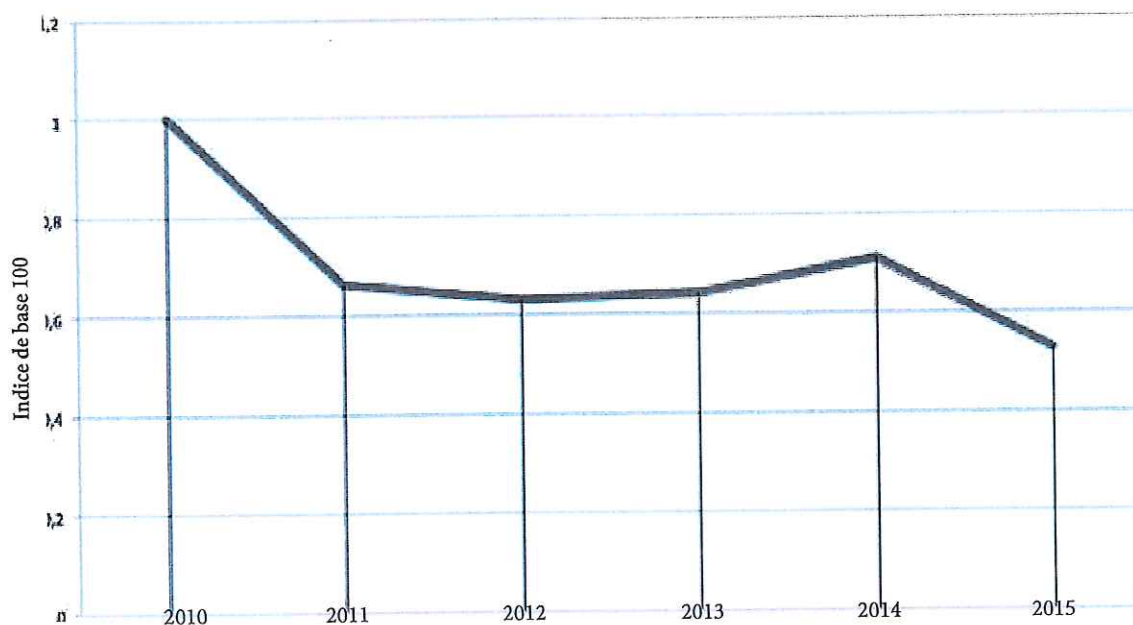


Ci-dessus, le Centre de Tri situé à Nangis, et ci-dessous, l'Usine de Valorisation Énergétique de Montereau.



Indice de réduction des quantités des Déchets Non Dangereux, ou D.N.D.* , envoyés en installation de stockage

Les Déchets Non Dangereux (D.N.D.*) sont définis, par défaut, comme étant ceux qui ne présentent aucune des caractéristiques spécifiques aux déchets dangereux et qu'on désigne parfois comme « déchets banals ». Ils regroupent les déchets recyclables, organiques etc.



Cet indice, qui a pour base «100» l'année 2010, présente l'évolution des tonnages des D.N.D. qui, malgré une hausse l'année dernière, est à nouveau à la baisse cette année.

Listes et modes d'exploitation des installations

Listes et modes d'exploitation des installations			
Installations où sont traités les déchets de la collectivité	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Valorisations réalisées
Usine de Valorisation Energétique des déchets non dangereux	SYTRADEM	SOVALEM	Cogénération
Plateformes de compostage des déchets verts	SMETOM-GEEODE	SMETOM-GEEODE	Compost
Centre de tri	SYTRADEM	Régie Autonome SYTRAVAL	Recyclage matière
Quai de transfert	SYTRADEM	Société Mauffrey	-

Ce tableau récapitule les principales installations qui sont en lien avec le traitement des déchets du SMETOM-GEEODE. Le maître d'ouvrage est le propriétaire de l'installation.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

Compostage des déchets verts

Le SMETOM-GEEODE produit du compost à partir des déchets verts déposés par les habitants en déchetteries, et les services techniques municipaux sur 3 plateformes de notre secteur (voir la carte et le tableau ci-contre).
Le compost est ensuite vendu, principalement à des agriculteurs.

Traitement des déchets verts	
Traitement	Prestataires
Broyage et criblage	Agri-Vert
Analyses	AUREA Agrosociences
Traitement des refus et du broyât	Brie Compost

Vente du compost	
Tonnage de compost produit en 2015	2 083
Tonnage de compost vendu	2 033

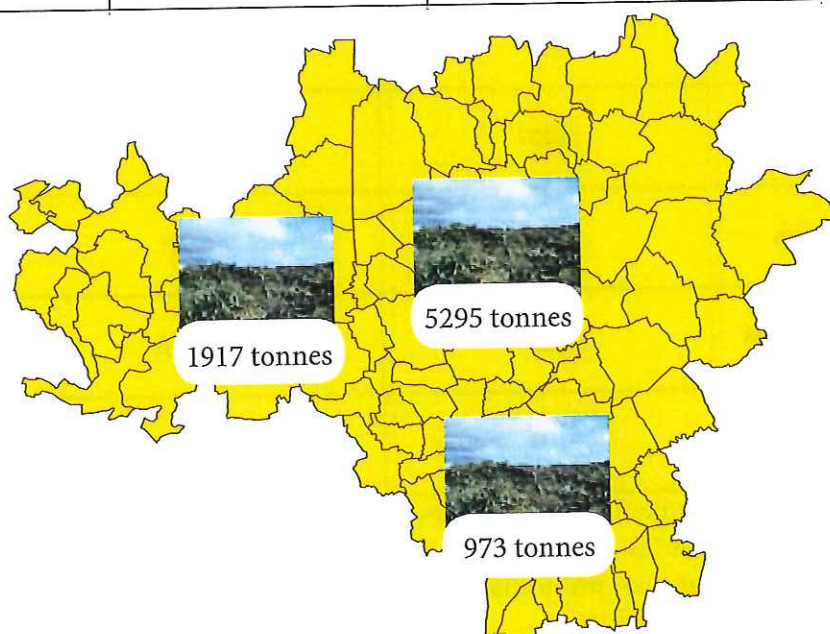
Dans le cadre de la promotion du compostage domestique, le Syndicat vend des composteurs à des tarifs préférentiels.

Vente de composteurs		
Modèles	Volume	Quantité vendue en 2015
Beauvais Diffusion - Plastique	400 L	8
	600 L	13
Gardigame et Beauvais Diffusion - Bois	400 L	
	600 L	

48
Avis de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-
DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

Production de compost

Tonnages du compost produit sur les plateformes			
Plateforme de compostage	Tonnage de compost produit	Tonnage de refus	Tonnage de ligneux
Bray-sur-Seine	973	40	1569
Nangis	1 917	197	
Vulaines-les-Provins	5 295	360	



En 2015, ont été réalisées 6 journées portes-ouvertes sur le thème du compostage domestique. Ces journées permettent de distribuer gratuitement le compost produit grâce aux déchets verts. Ci-dessous, une porte-ouverte en déchetterie.



Performances de tri des emballages et papiers

Performance de tri des emballages et des papiers		
Flux de déchets collectés	Tonnage 2015	Ratio kg/hab
Aluminium	12	0,1
Acier	183	2,1
Cartonnettes et Briques alimentaire	468	5,3
Plastique	425	4,8
Tonnage total recyclé	1927	21,9
Refus Emballages	839	9,5
Tonnage papier recyclé	1 020	11,6
Refus Papier	107	1,2

Les déchets des bacs de collecte sélective et des bornes à papiers sont triés manuellement au Centre de Tri de Nangis. Les refus sont ensuite dirigés vers l'Unité de Valorisation Énergétique de Montereau. L'aspect communication auprès des habitants est primordial, car le SMETOM-GEEODE bénéficie de soutiens de plusieurs Éco-organismes pour ses performances de tri.



Accusé de réception en préfecture
077-217 709273-20160927-2016-SEPT-117-DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

Ci-dessous, le tapis de tri du Centre de tri de Nangis.

Coût du service public - Exercice 2015

Section de Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 470 768 €	REMBOURSEMENT SUR REMUNERATIONS	83 910 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 777 448 €	VENTES DE PRODUITS	494 803 €
PARTICIPATION SYTRADEM	4 517 976 €	PARTICIPATIONS COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	11 429 475 €
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	64 357 €	SOUTIEN ECO-ORGANISMES	1 038 788 €
CHARGES FINANCIERES	149 827 €	PARTICIPATION EXPLOITATION DECHETTERIES	95 574 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 376 €	AUTRES PRODUITS	16 222 €
IMMOBILISATIONS CEDEES	45 637 €	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION (TRAVAUX EN REGIE)	3 976 €
AMORTISSEMENTS	303 262 €		
TOTAUX	12 345 651 €	TOTAUX	13 162 748 €

Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
REMBOURSEMENTS EMPRUNTS	377 086 €	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	-€
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (ACQUISITIONS)	245 451 €	EMPRUNTS	-€
IMMOBILISATIONS EN COURS (INSTALLATIONS)	52 963 €	IMMOBILISATIONS CEDEES	-€
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION (TRAVAUX REGIE)	3 976 €	AMORTISSEMENTS	366 299 €
AUTRES	2 632 €	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	476 887 €
TOTAUX	682 108 €	TOTAUX	843 186 €

Résultats de clôture

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
RESULTATS REPORTEES		236 800		2 437 182		2 673 982
RESTE A REALISER	1 646 113				1 646 113	
OP DE L'EXERCICE	682 108	843 186	12 345 651	13 162 748	13 037 759	14 065 934
TOTAUX	2 328 221	1 079 986	12 345 651	15 599 930	14 673 872	16 679 916
RESULTAT DE CLOTURE		-1 248 235				2 006 644

Accuse de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

Communication

Commission Communication

La Commission Communication, présidée par Jean-Pierre Delannoy, 3ème Vice-Président, compte six élus, qui sont forces de proposition et initiateurs de nombreux projets, et qui s'est réunie plusieurs fois au cours de l'année 2015. Certains élus membres de la Commission ont notamment participé à une interview avec notre partenaire, Radio Oxygène, lors de la porte ouverte compostage domestique de Gouaix le 17 octobre 2015.

Contrôles de tri

Dans le cadre de l'opération «Smiley», les Ambassadeurs du tri du service collecte effectuent régulièrement des contrôles de la qualité du tri sur notre territoire.

Cette année, 2 423 bacs jaunes ont été contrôlés, dont 2 104 Bons tris, 212 Tris Moyens et 122 bacs refusés.

Les bacs jaunes sont refusés lorsqu'ils contiennent des déchets dangereux, notamment pour les trieurs, tels que les ordures ménagères, le verre etc.

Interventions scolaires

L'animatrice scolaire, dans le cadre du projet pédagogique validé par l'inspection Académique de Seine-et-Marne, a sensibilisé plus d'un millions d'élèves de l'école maternelle à l'école primaire.

Communication lors d'événements

Les agents du SMETOM-GEEODE participent à de plus en plus d'événements, tels qu'une course de Caisse à savon, le Forum de Provins sur le Climat, etc.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-
DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016



Ci-dessus, le stand du SMETOM-GEEODE lors de la course de Caisse à Savon de Chalmaison.



Un contrôle de la qualité du tri.



Accusé de réception en préfecture
077-247703271-20160927-2016-SEPT-117-
DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016

Le Forum sur le Climat de la ville de Provins.

Glossaire

Cogénération : production simultanée de deux formes d'énergie différentes dans la même centrale.

D.D.S. / Déchets Diffus Spécifiques : sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et/ou l'environnement (« produit dont la dangerosité, ponctuelle ou permanente, est susceptible d'entraîner une détérioration notable, temporaire ou définitive, du sol ou du sous-sol ou de la qualité des milieux naturels ou de l'intégrité de la faune ou de la flore »).

D.E.E.E. / Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques : catégorie de déchets constituée des équipements en fin de vie, fonctionnant à l'électricité ou via des champs électromagnétiques, ainsi que les équipements de production, de transfert et de mesure de ces courants et champs (ce sont surtout des ordinateurs, imprimantes, téléphones portables, appareils photos numériques, réfrigérateurs, jeux électroniques ou télévisions).

D.M.A. / Déchets Ménagers et Assimilés : déchets non dangereux des ménages ou provenant des entreprises industrielles, des artisans, commerçants, écoles, services publics, hôpitaux, services tertiaires et collectés dans les mêmes conditions.

D.N.D. / Déchets Non Dangereux : est non dangereux (ou banal) un déchet qui n'appartient à aucune des catégories suivantes : déchets dangereux, déchet inerte, déchet radioactif

E.M.R. / Emballages Ménagers Recyclables : Aussi appelés cartonnettes, ces emballages sont composés de papier ou de carton et sont recyclables. On y trouve notamment des boîtes en carton plat ou ondulé, des étuis, des sacs et sachets en papier, etc.

E.L.A. / Emballage pour Liquide Alimentaire : communément appelé brique alimentaire (ou Tétrà), ce type d'emballage recyclable est destiné à contenir des liquides alimentaires (briques pour jus de fruits, laits ou potages)

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-
DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016



Association de Recherche en Préfecture
01 77 71 13 67 / 03 68 62 7 70 16 SEPT 117
DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016



Syndicat Mixte de l'Est Seine-et-Marne pour le Traitement des Ordures Ménagères

Gestion Économique et Écologique des déchets Ménagers : Objectif de Développement Durable pour l'Environnement

Zone Industrielle RD 619 - 77 370 Nangis - Tél : 01 64 00 26 45 - Fax : 01 64 00 28 93

www.smetom-geode.fr

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160927-2016-SEPT-117-
DE
Date de télétransmission : 29/09/2016
Date de réception préfecture : 29/09/2016